

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 083 558  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AUX 1142 À 1144 DE LA RUE DANIEL

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 24 janvier 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de diminuer de :

- 1,0 mètre à 0,2 mètre la distance minimale entre le mur latéral du garage privé isolé et la ligne latérale de terrain;
- 0,5 mètre à 0,2 mètre la distance minimale entre l'extrémité du toit du garage privé isolé et la ligne latérale de terrain;
- 1,00 mètre à 0,45 mètre la distance minimale entre le mur arrière du garage privé isolé et la ligne latérale brisée de terrain;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 24 janvier 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 7 janvier 2022.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière

**#1135**

rue Daniel



**#1124**

**#1134-1138**

**#1142**


**#1150-1152**

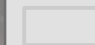


rue Sainte-Pauline

**1142-1144,  
rue Daniel**

Légende

 Terrain visé

 Lot

Orthophoto 2020  
Échelle: 1:300

**338-840**